

Rosaces chrétiennes

Autor(en): **Deonna, W.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizerisches Archiv für Volkskunde = Archives suisses des traditions populaires**

Band (Jahr): **23 (1920-1921)**

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-112147>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Miszellen. — Mélanges.

Rosaces chrétiennes.

En visitant il y a quelques temps le pittoresque village d'Hérémente, à l'entrée de la vallée de ce nom (Valais), je croyais être reporté de plusieurs siècles en arrière, tant la vie y semble ce qu'elle devait être jadis, tant l'innovation y cède le pas à la tradition. A l'écart sur le flanc de la montagne, hors des voies de grande circulation, il laisse s'effectuer loin de lui le progrès de la civilisation et il regarde encore vers le passé. Les vieux chalets brunis répètent d'anciens procédés rudimentaires de construction; un pressoir en bois aux énormes poutres, à la vis gigantesque, rappelle des méthodes moins perfectionnées que ne furent celles des Romains; les serrures ont parfois de simples ficelles qui passent à travers le trou de la porte, et l'on songe à la bobinette du conte du petit Chaperon Rouge; à la paroi de la maison communale, édifice en bois du XIV^e siècle, on voit encore les restes des têtes d'ours et de loups tués jadis dans la contrée. Les habitants, qui ont gardé leurs anciens costumes, leurs processions aux rites compliqués, sont semblables en apparence à leurs ancêtres d'il y a bien longtemps; leur pensée assoupie ne les incite point au changement. C'est là, plus que partout ailleurs, que j'ai éprouvé la vérité de cette loi sociale, constatant la persistance des vieux usages loin des centres de civilisation, dans les endroits écartés des campagnes et des montagnes. Cette impression, bien des visiteurs l'ont eue, et les auteurs qui ont parlé de ce village l'ont plus d'une fois décrite.

Le décor extérieur des demeures est des plus simples. Ce sont quelques rares inscriptions gravées sur les façades.¹⁾ L'une, accompagnée de la date 1776 et du sigle JHS dans une rosace, conseille à l'homme de se préparer par sa vie une mort heureuse „Ut tibi mors felix contingat, vivere disce“. Une autre, à demi effacée, plus banale, appelle la bénédiction de Dieu et de ses saints sur ceux qui édifièrent l'habitation (date 1820): „Au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit, amen. . . . Joseph et tous les saints de Dieu soit sur les possesseurs de cette maison“, alors qu'un grand soleil, parmi d'autres motifs peints, flamboie sous les rampants du toit. Quelques croix, sculptées sur les portes, semblent être plutôt des emblèmes protecteurs que religieux. Mais le motif le plus fréquent, qui a la préférence des habitants, c'est la rosace inscrite dans un cercle, dont les six branches sont le plus souvent reliées entre elles par des arcs de cercle. Elle décore une fenêtre du chalet dont on vient de citer l'inscription (1820) (fig. 1); une pierre de foyer maçonnée dans les fondations du chalet portant l'inscription de 1776 (fig. 2), où elle voisine avec le monogramme JHS dans un soleil, avec une rosace plus petite à 5 branches, et avec un écusson portant des initiales et une date (1619?).

Mais on la voit surtout sur des objets religieux. Au cimetière, elle termine les branches des croix mortuaires (fig. 3), que celles-ci soient anciennes

¹⁾ On sait que M. Larden a relevé de nombreuses inscriptions de chalets suisses, *Inscriptions from swiss chalets*, 1913, New-York.

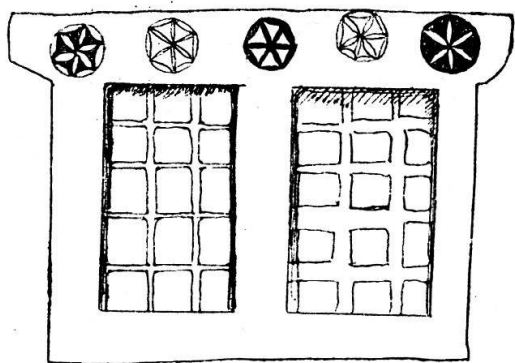


Fig. 1

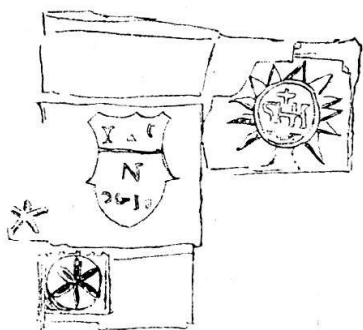


Fig. 2

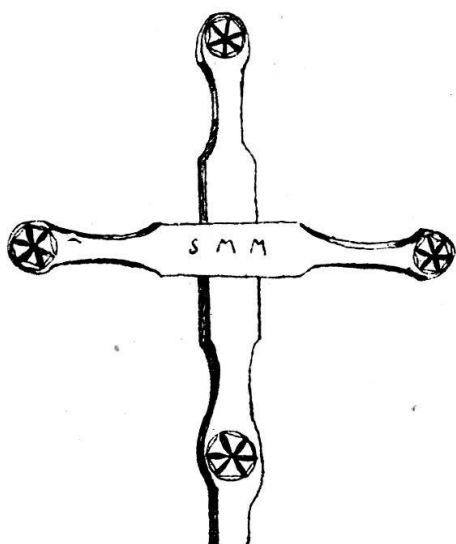


Fig. 3

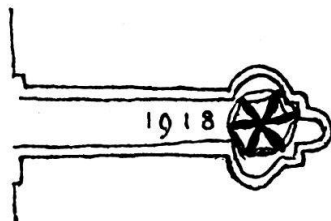
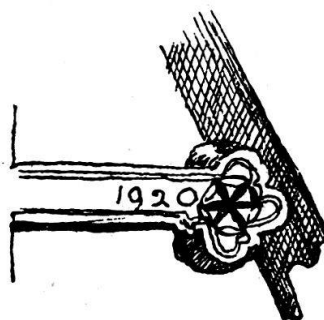


Fig. 4

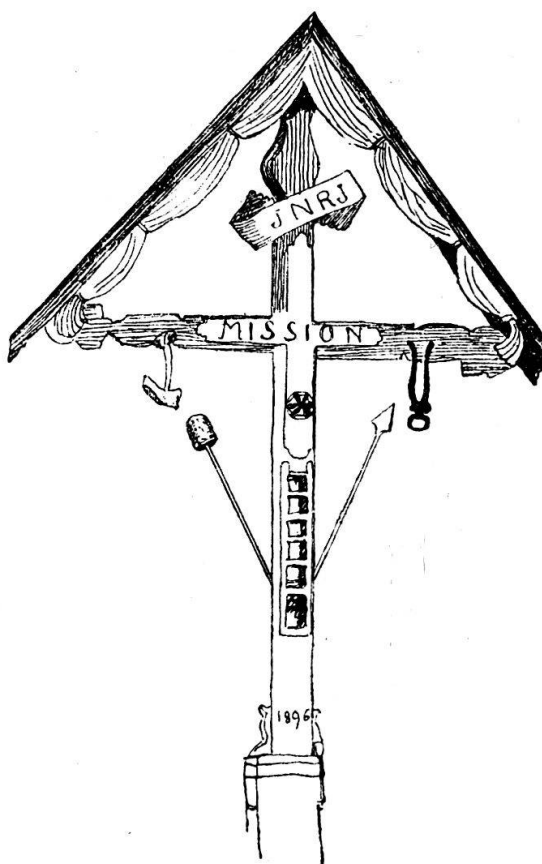


Fig. 5

ou récentes, et de cette année même (1920) (fig. 4); elle parait sur la grande croix de mission érigée en 1896 (fig. 5), qui se dresse au milieu des tombes; à l'extrémité des bras de plusieurs crucifix, dans l'église, ou sur la petite place à l'entrée du village du côté des Mayens de Sion (date 1909). Sur le pont d'Euseigne, une croix même n'a d'autre décor que plusieurs de ces rosaces. Dégagée de son cercle, l'étoile à 6 branches surmonte une croix de mission (1907), sur le chemin qui mène d'Hérémenche à Euseigne.

On sait que ce type de rosace orne fréquemment les objets mobiliers de l'art rustique en Suisse, où l'on peut en suivre la filiation depuis l'époque barbare jusqu'à nos jours, ainsi que je l'ai montré ici même.¹⁾ Or l'art du début du christianisme en nos contrées ne l'a par inventée, mais l'a reçue du paganisme,²⁾ comme tout son répertoire figuré,³⁾ si bien que, de proche en proche, on remonte jusqu'à l'Orient le plus reculé. Quoi d'étonnant à ce qu'elle se soit perpétuée dans ce Valais où l'érudite retrouve encore tant de thèmes anciens, restés immuables depuis les temps préhistoriques mêmes, comme tant de parallèles avec l'art des populations primitives, ainsi que l'a démontré, entre autres, M. Rütimeyer?⁴⁾ Or cette rosace est, dans l'antiquité, un symbole céleste; elle parait en particulier très souvent à l'époque romaine, puis aux débuts du christianisme, et ultérieurement encore, sur des objets religieux, spécialement sur des stèles funéraires.⁵⁾ N'est-il pas intéressant de constater, par les exemples modernes que nous avons relevés dans le village d'Hérémenche, qu'elle a conservé jusqu'à aujourd'hui cette valeur religieuse, puisqu'elle est employée de préférence pour orner la croix de Jésus et les croix tombales? Ignorant l'origine de ce thème, qu'ils répètent par tradition, les rustiques auteurs le maintiennent inconsciemment, non seulement dans sa forme, mais aussi dans son emploi particulier pour des objets du culte de Dieu et des morts.

Genève.

W. Deonna.

Ein Streit zwischen Herbst und Mai.

Knappe.

Her Herbst, ir sült gegrüezet sin
von einer juncfrouwen fin,
diu ist des Wundermeien kint
und heizt diu schoene Gotelint.
5 Ich bin geheizen Pitipas.
Ir sült mir wol gelouben daz
daz ich iu bi disem tage
hie dekeine lugin sage.

Herbst.

Her knappe. sint got willekomen.
10 Sit ich die botschaft han vernomen,
des gib ich dir in dinen munt
ein lang bratwurst an diser stunt
und einen guoten trunc dar zuo,
daz si dir dester baz tuo.
15 Geselle min, müg ez geschehen,
so laz mich die maget sehen.

¹⁾ *Survivances ornementales dans le mobilier suisse*, Arch. suisses des trad. populaires, XXI, 1917, p. 185 sq., pl. — ²⁾ MALE, *L'art allemand et l'art français du moyen-âge*, 1917, p. 43, etc. — ³⁾ *Id.*, p. 5 sq., *L'art des peuples germaniques*; BRÉHIER, *L'art chrétien*, 1918, p. 169 sq.; *Rev. des ét. grecques*, 1918, p. 66 sq., 70. — ⁴⁾ RÜTIMEYER, *Über einige archaistische Gerätschaften und Gebräuche im Kanton Wallis und ihre prähistorische und ethnographische Parallelen*, Arch. suisses des trad. populaires, 1916, p. 283 sq.; REBER, *Walliser Steinlampen*, Indicateur d'ant. suisses, 1915, p. 352 sq., etc. — ⁵⁾ *Arch. suisses des trad. populaires*, XXI, 1917, p. 187—8, ex. et réf.